# Le grand lavage et les ablutions sèches

الغُسْلُ وَالتَّيَمُّمُ

Quand ils sont obligatoires et comment les accomplir, étape par étape.

## Partie 1 · Le grand lavage

الغُسْلُ

يَجِبُ الغُسْلُ بِثَلَاثَةِ أَشْيَاءَ: الجَنَابَةِ وَالحَيْضِ وَالنِّفَاسِ

*« Le grand lavage est obligatoire pour trois choses : la janāba, les menstrues et les lochies. » — al-Akhḍarī*

### Quand est-il obligatoire ?

1. **La janāba**, qui a deux formes :
   - l'émission de sperme accompagnée du plaisir habituel, pendant le sommeil ou à l'état de veille ;
   - le rapport conjugal, même sans émission.
2. **La fin des menstrues** (ḥayḍ).
3. **La fin des lochies** (nifās), après l'accouchement.

Celui qui rêve d'un rapport sans émission de sperme n'a rien à faire.

### Ses obligations · 4 فَرَائِضُهُ

| | |
|---|---|
| 1 L'intention au début | النِّيَّةُ عِنْدَ الشُّرُوعِ |
| 2 La continuité, sans interruption | الفَوْرُ |
| 3 Le frottement avec la main | الدَّلْكُ |
| 4 Faire parvenir l'eau à tout le corps | تَعْمِيمُ الجَسَدِ بِالمَاءِ |

**Sunnas :** laver les mains jusqu'aux poignets au début, se rincer la bouche, aspirer et rejeter l'eau par le nez, laver le creux des oreilles (ṣimākh).

### Comment le faire, étape par étape

**1 L'intention**
On a l'intention de lever l'état d'impureté majeure et on dit « Bismillāh ».
OBLIGATION

**2 Les mains**
On lave les mains jusqu'aux poignets.
SUNNA

**3 L'impureté**
On lave d'abord l'impureté, puis les parties intimes.
RECOMMANDÉ

**4 Les ablutions**
On fait les gestes des ablutions, une fois chacun, avec bouche, nez et oreilles.
RECOMMANDÉ

**5 La tête**
On lave la tête trois fois en faisant pénétrer l'eau dans les cheveux.
RECOMMANDÉ

**6 Le corps**
On lave le haut du corps puis le reste, en commençant par la droite, en frottant partout.
OBLIGATION

**Actes recommandés :** commencer par laver l'impureté, laver ensuite les parties intimes en formulant l'intention, laver les membres des ablutions une fois chacun, commencer par le haut du corps, laver la tête trois fois, commencer par le côté droit et utiliser peu d'eau.

## Partie 2 · Les ablutions sèches

التَّيَمُّمُ

Le tayammum remplace les ablutions ou le grand lavage lorsque l'on n'a pas d'eau ou que l'on ne peut pas l'utiliser.

### Qui peut le faire ?

- **Le voyageur** sans eau (si son voyage n'est pas un acte de désobéissance).
- **Le malade**, pour une prière obligatoire ou surérogatoire.
- **Le résident en bonne santé**, s'il craint de laisser passer l'heure d'une prière obligatoire.

Le résident en bonne santé ne le fait pas pour une prière surérogatoire, la prière du vendredi ou la prière funéraire, sauf si cette dernière lui incombe personnellement.

### Sur quoi ?

Sur une surface pure (ṣaʿīd) : **la terre, la brique crue, la pierre, la neige, la boue** et ce qui leur ressemble.

Pas sur **le plâtre cuit, les nattes, le bois, l'herbe** et ce qui leur ressemble.

### Ses obligations · 8 فَرَائِضُهُ

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 L'intention النِّيَّةُ | 2 Une surface pure الصَّعِيدُ الطَّاهِرُ | 3 Essuyer le visage مَسْحُ الوَجْهِ | 4 Essuyer les mains jusqu'aux poignets مَسْحُ اليَدَيْنِ إِلَى الكُوعَيْنِ |
| 5 La première frappe sur le sol الضَّرْبَةُ الأُولَى | 6 La continuité الفَوْرُ | 7 L'heure de la prière doit être entrée دُخُولُ الوَقْتِ | 8 Prier aussitôt après اتِّصَالُهُ بِالصَّلَاةِ |

### Comment le faire, étape par étape

**1 — L'intention**
Une fois l'heure entrée, on a l'intention de faire le tayammum pour la prière et on dit « Bismillāh ».
OBLIGATION

**2 — 1re frappe**
On pose les deux mains sur la surface pure.
OBLIGATION

**3 — Le visage**
On essuie tout le visage.
OBLIGATION

**4 — Les mains**
On essuie les mains jusqu'aux poignets.
OBLIGATION

**5 — 2e frappe**
On pose à nouveau les mains sur la surface.
SUNNA

**6 — Les avant-bras**
On essuie de chaque poignet au coude : la droite d'abord, l'extérieur puis l'intérieur.
SUNNA

### ★ À retenir

- Le tayammum s'annule comme les ablutions, et lorsqu'on trouve de l'eau avant de prier.
- On ne prie pas **deux prières obligatoires** avec un seul tayammum.
- Sunnas : la 2e frappe, l'essuyage jusqu'aux coudes, l'ordre. Recommandés : la basmala, la droite avant la gauche, l'extérieur avant l'intérieur, l'avant du bras avant le bout.

Source : *Mukhtaṣar al-Akhḍarī*, chapitres du grand lavage et des ablutions sèches. Les règles des menstrues et des lochies, plus détaillées, sont à étudier avec un enseignant ou une enseignante.

**Retrouvez cette fiche et tous nos cours sur TAHA ACADEMY**
Scannez le QR code pour ouvrir sa page sur le site :
**tahacademy.com/bibliotheque/al-akhdari-fiche-3-le-grand-lavage-et-les-ablutions-seches**